



Déclaration de la FSU au CDEN du 9 février 2018

En pleine contradiction avec les discours officiels, le ministre de l'Education Nationale impose au Puy de Dôme une carte scolaire qui sera une des plus rude depuis longtemps avec comme bilan pour les écoles du département « dites ordinaires », 5 ouvertures contre 23 fermetures.

Et nous ne nous étendrons pas sur l'état des RASED et des brigades de remplacement même si nous apprécions de façon positive la création d'un poste en pédopsychiatrie et un poste en soutien linguistique.

Mais le compte n'y est pas.

Que pouvait faire l'Inspecteur d'Académie, alors que le budget ne prévoit que 3 880 postes supplémentaires au plan national et que le ministre en a besoin de 6 400 pour poursuivre la mise en œuvre du dédoublement des CP et CE1 en zone d'éducation prioritaire ? La disparition des postes de maîtres de plus que de classes signifie un arrêt dans le travail de décloisonnement, de petits groupes, qui obère de fait le plus que pourraient apporter les CP et CE1 à 12 élèves.

Pour faire une carte scolaire à minima pour notre département, le ministère aurait dû au minimum donner au Puy-de-Dôme une dotation spécifique pour le dédoublement des CP et CE1 en REP+ et REP soit 16 postes. Le ministre fait des effets d'annonce mais pour le reste, pas de moyen. Débrouillez-vous !

Face à cela, la colère monte dans les écoles concernées : parents, enseignants, élus se mobilisent. Des enseignants sont en grève, des pétitions circulent, des parents occupent les écoles, des élus interpellent l'Inspection d'académie.

L'appel national du SNUipp-FSU rejoint par le SE-UNSA et le SGEN-CFDT fait un constat amer. Je cite.

« En décidant une forte réduction des effectifs uniquement en CP et CE1 dans l'éducation prioritaire, et ce, sans en donner les moyens suffisants, le ministre va dégrader les conditions d'enseignement et d'apprentissage partout ailleurs. Les 3 880 postes attribués au primaire ne couvrent pas la poursuite demandée du dédoublement en CP et CE1. Pour équilibrer leurs dotations, les IA-DASEN sont conduits à fermer beaucoup de classes.

Conjuguées à une baisse du nombre d'élèves dans le premier degré, ces créations d'emplois d'enseignants auraient dû être l'occasion de diminuer les effectifs dans toutes les écoles où les classes sont surchargées, d'améliorer les remplacements, de développer les « plus de maîtres que de classes », les RASED, la formation des enseignants, ...

L'école primaire française largement sous-investie et marquée par des inégalités insupportables doit faire l'objet d'un engagement financier massif pour réaliser les transformations nécessaires sans peser sur le reste du système éducatif. Les choix faits par le gouvernement dans le budget 2018 ne répondent pas à cet enjeu de société. »

En ce qui concerne le travail réalisé sur la carte scolaire lors du dernier CTSD, nous tenons à signaler la transparence et l'écoute attentive de l'Inspecteur d'Académie et de ses collaborateurs pour essayer de répondre au mieux aux besoins des écoles. Mais malheureusement, avec la dotation ministérielle allouée au département, il y a loin de la coupe aux lèvres. Il faut noter la volonté de l'administration de préserver les écoles rurales et RPI dans le cadre de la convention départementale. C'est ainsi qu'aucune fermeture n'est proposée pour les RPI et les écoles rurales de 4 classes et moins. Mais la FSU est très inquiète pour l'avenir. En effet cette convention prendra fin dans deux ans et si la politique gouvernementale en matière d'éducation continue d'aller dans le sens de celle initiée pour la rentrée 2018, de réelles menaces pèsent sur les écoles rurales de notre département.

Venons-en aux propositions soumises au CDEN.

Concernant les maternelles

Une seule ouverture (Lucie Aubrac à Pont Du Château) contre 10 fermetures. Pourtant 47 écoles maternelles ont des effectifs supérieurs à 25 de moyenne. 5 écoles sont à plus de 29 et une école en REP+ à plus de 27.

Pour ces dernières, il s'agit des écoles maternelles **Henri Barbusse au Cendre, René Cassin à Riom, Pierre Ravel à Chatel-Guyon, Jules Ferry à Cébazat, Aristide Briand à Clermont et Jean De La Fontaine en REP + à Clermont.**

Nous demandons une ouverture pour chacune de ces écoles.

Sur les 10 écoles frappées par une fermeture, 7 écoles vont passer à des moyennes de plus de 25 élèves par classe comme par exemple, celle du **Bourgnon de Lempdes qui atteindra une moyenne de 30.**

Nous demandons l'abandon de cette fermeture.

Concernant les écoles primaires et élémentaires, 3 ouvertures contre 12 fermetures.

Pourtant il reste encore 41 écoles élémentaires et primaires à plus de 25 de moyenne. 9 écoles ont des moyennes proches ou supérieures à 27 élèves comme par exemple l'école **La Croix Saint Verny du Crest avec 27,75 de moyenne.** Nous pointerons particulièrement les écoles ayant une ULIS pratiquant l'inclusion scolaire, à savoir les écoles **Le Bourgnon à Lempdes (26,3), Jacques Prévert à Vic-Le-Comte (26,6), René Cassin à Riom (27,3).**

Nous demandons une ouverture pour chacune de ces écoles.

D'autres écoles sans ULIS ont des moyennes élevées comme celles de **Beauregard-Vendon (27,33) Ménétrol Champ Roy (27), Issoire école du centre (26,67), Enval (26,60), Jean Zay à Clermont-Ferrand.**

Sur les 13 écoles frappées par une fermeture, 5 vont passer à des moyennes de plus de 25 élèves par classe. Nous demandons l'abandon des fermetures suivantes : **Chauriat, Saint-Sandoux, Saint-Germain-Lembron, Paul Lapie à Chamalières, Henri Bournel à Cournon.**

Nous demandons aussi de **transformer la fermeture pour l'école Pierre Brossolette en fermeture conditionnelle**, comme le souhaitent les collègues.

Pour les RPI et les écoles rurales

Si les RPI et écoles rurales de 4 classes et moins ont été préservés dans le cadre des travaux de carte scolaire, certaines rencontrent des difficultés. C'est le cas de l'école de **Cunhat**, laquelle avec 26 élèves de moyenne accueille des enfants de familles qui relèvent d'un CADA.

Deux RPI **Aurières – Saint-Bonnet-près-Orcival - Vernines (25,60) et Lamontgie - Les Pradeaux (26,80)** mériteraient aussi une ouverture.

Monsieur l'Inspecteur d'académie nous vous demandons solennellement d'interpeler le ministre de l'Education nationale pour qu'il accorde au minimum au département une dotation correspondant à ses choix politiques, à savoir une dotation de 16 postes correspondant au dédoublement des CP et CE1 en REP et REP+. Il n'est pas acceptable que le gouvernement définisse une politique publique en matière d'éducation sans donner les moyens de sa mise en œuvre.

Pour la rentrée 2018, le gouvernement n'a toujours aucune véritable ambition pour la réussite de tous les élèves ! La FSU réclame une toute autre politique pour le service public d'éducation basée sur un budget de la Nation construit à partir d'une véritable justice fiscale !

Pour la FSU,
Didier LIENNART

Fédération syndicale Unitaire du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.24.83 ✉ fsu63@fsu.fr



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**